Marchés publics de travaux

Exécution technique et financière des marchés de travaux

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-8971013 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 625 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Définir la nature juridique et la portée du CCAG Travaux et des autres textes réglementaires
- Analyser les étapes d'un marché de travaux
- Gérer la bonne exécution des marchés de travaux et prévenir les litiges

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Connaître les règles de base des marchés publics de travaux ou avoir suivi "Réglementation et pratique des marchés publics" (code 71090)

Public concerné

- Maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études techniques
- Responsables des services marchés, achats publics, techniques et leurs collaborateurs
- Juristes d'entreprise
- Conducteurs de travaux

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Réussir chaque étape d'un marché public de travaux

Maîtriser le cadre juridique des marchés de travaux

- Le Code de la commande publique
- Les différents CCAG et leur valeur
- Les dispositions essentielles
- L'obligation de résultat de l'entrepreneur
- L'utilisation de l'IA

Autodiagnostic : bilan des connaissances de chaque participant sur le CCAG

Appréhender la gestion contractuelle d'un marché

- Les pièces contractuelles d'un marché de travaux et l'ordre de priorité des documents
- Les ordres de service
- Les observations du titulaire sur les ordres de service

Veiller à la bonne exécution de ses marchés publics de travaux

Analyser les spécificités des différents types de marchés de travaux

- Le principe des travaux allotis
- Les règles en matière de cotraitance
- Les marchés globaux
- La sous-traitance

Gérer les modifications en cours de marché

- Le délai global du marché et les délais d'exécution (préparation et travaux)
- La prolongation du délai de réalisation
- Les constatations contradictoires
- Les travaux supplémentaires et modificatifs

Intégrer les mesures relatives aux questions environnementales

- La traçabilité des déchets
- La remise de constats d'évacuation des déchets par le titulaire après exécution
- Le respect de la clause obligatoire de condition d'exécution environnementale

Mettre en oeuvre les modalités de la gestion financière du marché

- Le marché à prix global ou forfaitaire
- Le marché à prix unitaire
- Le prix ferme et l'actualisation
- La révision des prix
- Le régime de l'avance
- La retenue de garantie et son remplacement par une caution personnelle ou une garantie à première demande

- Les décomptes et acomptes mensuels
- Le paiement des sous-traitants
- La procédure du Décompte Général et du Décompte Général Définitif (DGD)
- Le paiement du solde
- Les délais de paiement et les intérêts moratoires

Sécuriser la fin du marché : prévenir et gérer les litiges

- La réception, la réception partielle et le traitement des réserves
- La prise de possession
- Le dossier des ouvrages exécutés (DOE)
- La réclamation côté entrepreneur / côté maître d'ouvrage
- La résiliation du marché
- Les garanties contractuelles et extracontractuelles
- La libération des sûretés financières

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :

Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenant

À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs

À froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.